



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le samedi 27 janvier 2024

Rétablissement de la liberté d'aller et venir à Mayotte

Dans la continuité de la communication effectuée hier après-midi par M. le préfet de Mayotte, délégué du Gouvernement, qui a appelé avec gravité et solennité les différents groupes à lever sans délai les barrages érigés sur les différents axes routiers du département, les forces de sécurité intérieure ont dès 6h ce matin procédé à la levée de ceux-ci.

Ainsi, la RN 1 qui dessert le nord de Koungou à Mtsamboro, la CD 2 qui dessert le centre de Mamoudzou à Combani, la CD 5 de Sada à Chirongui et les RN 2 et RN 3 qui desservent le sud de Mamoudzou à Mzouazia, sont désormais libérées. Ces opérations, qui continueront en tant que de besoin, se sont déroulées sans emploi de la force.

L'ensemble des réapprovisionnements (médicaments, matériel médical, carburant, biens de consommation courante dans les supérettes et supermarchés, distributeurs de billets,...) est à l'œuvre.

La vie économique, sociale, locale reprend son cours.

Aucun blocage ne sera toléré.

Le préfet et le procureur de la République suivent la situation en temps réel.

Les services de l'État seront présents autant que nécessaire pour que tous les réapprovisionnements et les accès aux soins et aux services puissent se faire sereinement, dans le cadre du respect des lois de la République.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976